



# Cahier de revendications des militants des organisations constitutives du Mouvement Ouvrier Chrétien de **TOURNAI**



<b>MOBILITÉ</b> .....	<b>5</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'offre de transports en commun</li> <li>• Favoriser la mobilité douce</li> <li>• Assurer la sécurité de tous</li> <li>• Assurer l'accessibilité pour tous</li> <li>• Informer de l'action du taxi social et la développer</li> <li>• Gérer le stationnement</li> </ul>	
<b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b> .....	<b>12</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une politique d'aménagement du territoire pour la Commune</li> <li>• Aménager et entretenir des espaces publics conviviaux et propres</li> <li>• Coordonner et suivre les travaux d'aménagement</li> </ul>	
<b>CITOYENNETÉ</b> .....	<b>15</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les outils de participation citoyenne</li> </ul>	
<b>ENSEIGNEMENT</b> .....	<b>17</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'égalité d'intégration</li> <li>• Valoriser l'enseignement technique et professionnel</li> </ul>	
<b>CULTURE</b> .....	<b>18</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la démocratisation de la Culture</li> <li>• Favoriser la démocratie culturelle</li> </ul>	

## **POLITIQUE SOCIALE** ..... 21

- Développer des structures d'accueil de la petite enfance
- Lutter contre la précarité et l'exclusion
- Lutter contre la précarité des femmes
- Faire de la prévention en matière de santé
- Informer des aides sociales et améliorer la qualité de l'accueil dans les services de proximité
- Assurer des conditions de vie décente aux retraités

## **EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** ..... 26

- Des emplois communaux de qualité
- Créer et favoriser la création d'emplois de proximité et de qualité
- Veiller à l'insertion socio-professionnelle de tous
- Favoriser l'emploi des jeunes et des femmes
- Développer davantage le tourisme

## **LOGEMENT** ..... 31

- Créer des logements abordables et durables
- Lutter contre les logements vides
- Développer de nouveaux types et de nouvelles formes d'habitat
- Lutter contre l'insalubrité
- Créer une Maison du logement
- Renforcer l'action des Agence Immobilière Sociale
- Mettre en place une allocation loyer
- Avoir une politique du logement à Tournai

## **ÉNERGIE** ..... 38

- Mettre en place une politique proactive en matière d'économie d'énergie
- Etre mieux informé sur les questions énergétiques

## **SECURITE**.....40

- Agir de manière préventive
- Veiller à la propreté

## **COOPÉRATION INTERNATIONALE** .....42

- Maintenir voire étendre un budget dédié à la coopération internationale
- Reconnaître effectivement le travail de la commission consultative communale de solidarité internationale
- Renouveler l'ASBL de gestion
- Développer des partenariats solides et durables
- Instaurer un dialogue inter-culturel

## MOBILITÉ

Accessibilité et mobilité durable  
pour tous ?  
Ma commune doit agir !

*Avec des solutions innovantes, variées,  
sécurisées et respectueuses de  
l'environnement.*



La mobilité est une préoccupation importante des citoyen(ne)s tournaisien(ne)s et Tournai est confronté à des problèmes en terme de mobilité.

A Tournai comme ailleurs, la mobilité est un véritable défi en matière de développement durable : impact sur la santé, conséquence sur le climat, rareté de l'énergie et donc coût énergétique, saturation des routes dans nos quartiers et même nos villages.

Aujourd'hui, se déplacer coûte de plus en plus cher et la difficulté à être mobile devient une source d'inégalité, d'exclusion et d'isolement social.

Assurer la mobilité et l'accessibilité de tous nécessite donc que la Commune de Tournai prenne des mesures et fasse des investissements. Ce défi demande aussi de développer de la coordination et de la cohérence entre les différents acteurs et niveaux de pouvoir concernés.

Enfin, ce défi demande des actions de sensibilisation des citoyens pour entraîner une profonde modification des comportements.

### **Développer l'offre de transports en commun**

Les transports en commun sont absolument insuffisants, que cela soit en ville ou dans les villages de l'entité. Dans certains cas, les déplacements en transport en commun sont très compliqués, voire impossibles ou

prennent énormément de temps. Il est souvent difficile de comprendre la politique menée par le TEC, tant au niveau de son organisation que des horaires.

Il apparaît donc incontournable de mettre en place une véritable offre de transports publics adaptée aux besoins de la population sur l'ensemble de la région de Tournai.

La Commune doit mettre la pression sur le TEC pour mieux organiser et développer l'offre de transports en commun.

Enfin, certains de ces transports doivent desservir les zones d'entreprises et leurs horaires doivent correspondre aux horaires de travail dans ces entreprises.

Enfin, il serait judicieux de favoriser au maximum l'usage des transports en commun en pratiquant des prix bas. Nous insistons pour proposer des prix avantageux pour les groupes et en particulier les organisations de jeunesse.

En matière de mobilité, le critère de rentabilité directe ne doit pas être seul pris en compte pour juger de l'opportunité de l'offre de transport public ; une offre large de transport public mais adaptée permet également d'éviter toutes sortes d'externalités coûteuses à la collectivité. En matière de desserte en transport public, Tournai a clairement du retard par rapport à certaines autres villes wallonnes qui ont su beaucoup mieux organiser et étoffer leur offre.

## **Favoriser la mobilité douce**

Nous demandons aux responsables communaux de favoriser la mobilité douce au cœur des quartiers et des villages de l'entité de Tournai afin d'assurer une qualité de vie nécessaire pour le bien-être et le bien-vivre ensemble.

Nous souhaitons privilégier la mobilité à pied, à vélo et en transports en commun. Cela implique à la fois des aménagements et des mesures réglementaires.

La Ville de Tournai reste dangereuse pour les cyclistes. Il faut améliorer le réseau cyclable ; il faut créer des pistes cyclables et/ou les rendre plus larges et les sécuriser. Il faut mieux entretenir les pistes existantes et il faut créer des parkings à vélos. Il ne suffit pas d'accueillir le Tour de France pour que Tournai devienne une ville « cyclable » ! Où en est ce projet de ville « cyclable » ? Il nous semble nécessaire de mieux informer les citoyen(ne)s sur l'utilisation des subsides reçus dans le cadre de ce projet, sur les actions et les investissements prévus, sur les travaux et sur leur programmation.

Par ailleurs, la Commune de Tournai doit encourager et aider les associations spécialisées, les organisations de jeunesse et les écoles qui promeuvent, et en particulier auprès des jeunes, une mobilité alternative à la voiture.

## **Assurer la sécurité de tous**

A certains endroits, en ville comme dans les villages, la circulation est insécurisante. La vitesse est souvent excessive. En ville, la Drève de Maire et les boulevards sont particulièrement dangereux pour les usagers faibles.

Nous demandons que la Commune fasse sur l'ensemble de l'entité un relevé des points dangereux en matière de mobilité et une planification précise des travaux nécessaires à la sécurité de tous : sécurisation des pistes cyclables, création de passages pour piétons sécurisés et éclairés, rallongement de la durée des feux pour piétons sur les boulevards, entretien des voiries et des trottoirs, aménagement de casse-vitesse à proximité de zones d'habitats, mise en place d'une signalisation adaptée, ...

En période hivernale, en cas de verglas ou de neige, nous demandons que les services communaux mettent tout en œuvre pour assurer la sécurité des usagers de la route. Nous constatons que certains villages sont parfois oubliés...

Par ailleurs, nous relevons comme très positif le travail effectué par les gardiens de la paix aux abords de certaines écoles.

## **Assurer l'accessibilité pour tous**

Nous relevons toujours à Tournai des problèmes d'accessibilité aux espaces publics, commerces et transports (bus, train, taxi) pour les

personnes à mobilité réduite, pour les personnes avec poussette, pour les personnes âgées, etc.

Nous demandons d'aménager l'espace public dans une logique axée sur la chaîne d'accessibilité (parkings, trottoirs, entrée de bâtiment, circulation à l'intérieur, guichets, toilettes ...) et sur la prise en compte des différents types de handicaps.

L'aménagement des trottoirs remporte la palme des mécontentements.

Veiller à l'accessibilité, c'est avoir des trottoirs corrects et bien entretenus. De nombreux trottoirs sont dangereux, dégradés, glissants ou trop étroits en particulier pour les usagers faibles. Ceux-ci doivent être mis aux normes pour les rendre empruntables par tous. Nous demandons un plan d'aménagement des trottoirs à Tournai et dans les villages à court et à long terme. Nous insistons pour que le choix des matériaux utilisés pour l'aménagement des trottoirs soit adapté.

L'aménagement de quais, comme à la Drève de Maire, pour faciliter la montée dans les transports en commun est un effort à poursuivre. Ces aménagements doivent être généralisés à tous les arrêts de bus pour favoriser l'accessibilité des personnes âgées et à mobilité réduite aux transports en commun.

En même temps, la Commune doit développer des actions pour sensibiliser et inciter les citoyens et les commerçants à rendre les trottoirs accessibles et sécurisés.

Cela implique de libérer les trottoirs des occupations temporaires ou permanentes pour que les usagers, en particulier les personnes à mobilité réduite, puissent circuler facilement (par exemple : échoppes

des commerçants, voitures, enseignes publicitaires ...). Cela nécessite aussi l'entretien des trottoirs qui font face à leur habitation.

Par ailleurs, nous insistons pour que la législation en vigueur concernant les normes d'accessibilité (Art. 414 et 415 du CWATUPE) soit respectée par tout maître d'œuvre ou promoteur de projet pour tous les travaux et aménagements réalisés dans la Commune. Que le respect de cette législation soit une condition indispensable pour se voir délivrer le permis d'urbanisme et de bâtir.

Lorsqu'il s'agit de travaux commandés par la Commune, nous demandons que les normes d'accessibilité soient contrôlées par du personnel formé ou par un organisme spécialisé en accessibilité des personnes à mobilité réduite. L'association Altéo de Tournai-Ath-Lessines-Enghien peut être contactée. Nous insistons d'ailleurs pour que les personnes handicapées et/ou le CCPH soient consultés pour tous les projets qui pourraient avoir un impact positif ou négatif sur leur mobilité.

## **Informez de l'action du taxi social et la développez**

Le service du Taxi Social est apprécié. Nous demandons toutefois d'améliorer la communication sur cette initiative. Nous proposons de simplifier le système de réservation et de développer une procédure de réservation du transport présentant une certaine flexibilité (prise en charge y compris le weekend et en soirée).

Nous demandons d'adapter au mieux le « Taxi Social » pour les personnes à mobilité réduite.

## **Gérer le stationnement**

Nous constatons un manque d'espaces de stationnement en ville. Il en découle un stationnement sauvage grandissant encore renforcé par les nombreux chantiers en cours.

D'une part, nous proposons de revoir en profondeur le plan de stationnement. Ce plan est extrêmement compliqué et les différentes zones de stationnement sont parfois complètement inadaptées. Dans les zones payantes, nous demandons le passage de 15 minutes à trente minutes gratuites car un quart d'heure est souvent trop peu pour faire une petite course dans un commerce du centre-ville.

En parallèle, nous demandons la création de véritables parkings de délestage de manière à désengorger au maximum la ville. Mais pour que ces parkings soient utilisés, il est primordial qu'ils soient desservis par une offre suffisante en matière de transports en commun.

D'autre part, nous demandons à la police (et pas à une firme privée) de renforcer les contrôles et de sanctionner en cas de stationnement illicite et de non-respect des emplacements de parking réservés aux personnes à mobilité réduite ou en cas d'usage abusif d'une carte de stationnement.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un territoire où il fait bon vivre ensemble ?

Ma commune doit agir !

*Aménager le territoire avec la participation de tous, principalement des plus fragiles, et dans un esprit de solidarité et de durabilité.*



L'aménagement du territoire est au carrefour d'un ensemble d'enjeux et de problématiques. Agir sur l'aménagement du territoire, c'est agir sur la mobilité, l'emploi, l'environnement, l'habitat, l'économie,...

L'importance de l'aménagement du territoire dans la vie quotidienne est donc considérable et oblige à ce que toutes et tous, en particulier les plus défavorisés, puissent participer aux décisions qui y sont liées. Cela implique de la part des autorités communales d'assurer une bonne information sur les projets d'aménagement et de créer des lieux d'échange et de consultation de la population.

### **Avoir une politique d'aménagement du territoire pour la Commune**

L'aménagement du territoire doit se faire sur base de projets cohérents qui intègrent la gestion parcimonieuse du sol, la revalorisation des espaces publics, le droit pour tous à un égal accès au centre-ville et au cœur des villages, la mixité des fonctions et des populations, l'intégration paysagère.

Nous réclamons donc que la Ville puisse définir une politique d'aménagement du territoire cohérente et réfléchie sur le long terme et que la population soit associée à l'élaboration de cette politique.

Cette politique d'aménagement du territoire doit aujourd'hui s'inscrire dans un processus de développement durable en équilibrant la dimension économique et donc l'emploi, la dimension sociale et la dimension environnementale. Cette politique d'aménagement du territoire doit être pensée en parfait parallèle avec les impératifs en matière de mobilité.

### **Aménager et entretenir des espaces publics conviviaux et propres**

De manière générale, il manque de zones de convivialité, de détente et de repos aménagées, équipées et adaptées aux différentes générations. Nous demandons l'aménagement de plaines de jeux durables et sécurisées.

Nous demandons aussi que les quelques équipements et aménagements existant soient mieux entretenus. Nous apprécions la rénovation des quais et du Quai des Salines en particulier mais craignons une rapide dégradation du lieu s'il n'est pas entretenu de manière rigoureuse.

## **Coordonner et suivre les travaux d'aménagement**

Les travaux dans certains quartiers et/ou certaines rues de Tournai ont été (ou sont encore) mal gérés. Ils ont été mal faits et les matériaux utilisés sont parfois de très mauvaise qualité. Les travaux ont été beaucoup trop longs et mal programmés.

Afin que la Ville et les villages restent accessibles par tous, il est essentiel de planifier au mieux l'ensemble des travaux sur le territoire de la Commune. Nous déplorons un gros manque de coordination des travaux et une complète absence de suivi de ceux-ci. Nous attendons, dès lors, une meilleure coordination et nous demandons une meilleure information sur ceux-ci. La Ville de Tournai doit rester attractive même en cas de travaux...

Nous demandons aussi qu'un effort soit fait au niveau de l'entretien général des routes, des trottoirs, des avaloirs et des égouts, des fossés ainsi que des cimetières.

## CITOYENNETÉ

Renforcer la démocratie participative ?  
Ma commune doit agir !

*La citoyenneté politique et active, ça commence localement. De nombreux mécanismes de participation sont prévus dans la Loi communale. Aux communes de les activer !*



### Renforcer les outils de participation citoyenne

Les divers retours que nous avons eus de personnes participant à des Conseils Consultatifs, nous posent question. Il apparaît que le fonctionnement de ces Conseils ne conduit pas à une réelle consultation des personnes ou des associations concernées pour influencer sur la politique communale. Ces conseils restent trop souvent soit de simples lieux d'information et/ou des lieux où on avalise béatement des décisions déjà prises, soit des lieux où on organise des activités récréatives détournant ces organes de leur finalité : la démocratie participative.

Pour le CCPH par exemple, nous demandons qu'il soit plus participatif, que les thèmes abordés ne soient plus uniquement informatifs mais plus proches des réalités et des préoccupations des personnes handicapées. Nous demandons que les points à l'ordre du jour puissent être préparés à l'avance. Nous proposons que les personnes handicapées représentent la majorité des mandats au CCPH.

De manière générale, nous souhaitons que les lieux de concertation soient mis en place dans la perspective de *donner* une réelle possibilité de rendre avis, par et pour les citoyens, sur la politique communale concernée. Ces organes de participation peuvent également être à l'initiative d'activités de sensibilisation.

Enfin, nous proposons également de lancer une expérience de budget participatif. Celui-ci permettra, non seulement, de recueillir de l'information sur les besoins considérés prioritaires par les habitants des quartiers mais aussi de leur confier la responsabilité de déterminer l'affectation d'investissements réalisés par la ville. Le Budget participatif est soutenu par la Région wallonne et a déjà été mis sur pied dans d'autres communes telles que Mons et Thuin.

## ENSEIGNEMENT

Une école gratuite et égalitaire ?  
Ma commune doit agir !

*Pour que les 500.000 élèves inscrits dans les quelques 1.280 écoles communales et provinciales puissent bénéficier d'un enseignement de qualité, quelle que soit leur origine socioculturelle !*



### Favoriser l'égalité d'intégration

En matière d'enseignement, la Commune doit mettre tout en œuvre pour que l'école devienne un vrai lieu d'inclusion sociale, d'épanouissement pour chaque enfant sans aucune distinction quelle qu'elle soit.

Des efforts doivent être faits pour favoriser l'intégration des enfants handicapés dans l'enseignement ordinaire. Les enseignants des écoles communales devraient être encouragés à suivre des formations sur l'accueil de ces enfants. Dans cette même perspective, les enfants des écoles communales devraient également être sensibilisés à la personne handicapée. Cela implique aussi de penser et d'organiser l'accessibilité des bâtiments scolaires à ces enfants.

### Valoriser l'enseignement technique et professionnel

Aujourd'hui l'enseignement technique et professionnel souffre à tort d'un manque de reconnaissance et d'une mauvaise image. Nous demandons de développer des projets communaux mettant en avant le savoir-faire des professeurs et des élèves des écoles techniques et professionnelles de l'entité.

## CULTURE

Culture par tous et pour tous ?  
Ma commune doit agir !

*Dans différents lieux comme les bibliothèques, les centres culturels, les écoles, les associations et en y impliquant et mettant en réseau des artistes professionnels ou amateurs, des volontaires, des groupes et des organisations socioculturelles.*



### Veiller à la démocratisation de la Culture

La culture devient parfois un luxe à Tournai. La Maison de la Culture est dynamique et propose une offre variée mais trop chère et inaccessible à une partie des tournaisien(ne)s.

Il est important pour la Commune d'avoir le souci de démocratiser l'accès aux spectacles, aux activités culturelles, aux musées et aux activités sportives.

La participation et l'ouverture aux publics les plus fragiles, les plus externes aux pratiques culturelles doivent être une priorité. Nous demandons donc d'appliquer des prix « démocratiques ».

Pour que les personnes à faibles revenus aient accès à l'offre culturelle, il faudrait davantage faire la promotion de l'Article 27. Nous déplorons d'ailleurs les restrictions imposées aux associations autorisées à délivrer ces tickets. Nous demandons aussi à la Commune d'interpeller la Maison de la Culture pour une simplification administrative des démarches permettant de faire reconnaître un spectacle en Article 27 et de libérer ainsi des places pour les personnes en droit de bénéficier de cette aide.

Dans le même ordre d'idée, nous demandons d'octroyer des réductions plus importantes aux associations, aux groupes et aux mouvements de jeunesse pour les spectacles, les musées, la piscine, les terrains de sports,...

Par ailleurs, nous demandons également d'élargir les horaires des prestations culturelles et de programmer également des spectacles en journée pour répondre à d'autres demandes (mobilité plus difficile et moins engageante en soirée pour les personnes isolées, âgées, dépendant des transports en commun).

### **Favoriser la démocratie culturelle**

La Culture à Tournai, cela ne doit pas être que des spectacles prestigieux. Il faut veiller à ce que la vie associative, l'éducation permanente et les démarches participatives ne soient pas oubliées au profit des seules activités de diffusion. La politique culturelle de la Commune de Tournai doit se réfléchir avec l'ensemble des acteurs locaux : les associations, les organisations de jeunesse, l'enseignement, les activités littéraires, scientifiques, artistiques, théâtrales, d'alphabétisation, etc. Elle doit viser la participation réelle et le débat entre le plus grand nombre de citoyen-ne-s. Le conseil culturel devrait être représentatif de l'ensemble de ces acteurs et pas uniquement de ceux issus du milieu culturel.

La Commune de Tournai doit donc donner à ces acteurs les moyens de fonctionner.

Nous demandons que la Commune mette à disposition facilement et à prix très réduits ses salles pour permettre aux associations,

groupements et aussi aux organisations de jeunesse de s'y réunir et d'y organiser leurs activités.

Nous demandons à la Commune de mettre en place un espace de rencontre, de dialogue et de débat pour les différentes associations et mouvements citoyens.

C'est important dans une Commune de favoriser les liens, les solidarités entre les différentes associations et d'encourager les logiques partenariales.

Nous demandons que les organisations de jeunesse puissent bénéficier des bus de la ville pour leurs déplacements en groupe lors des excursions, des plaines et des camps.

Nous demandons que l'ensemble des associations puissent utiliser les canaux publicitaires de la ville afin de promouvoir leurs activités et puissent utiliser les bornes d'affichage pour leurs événements.

Nous demandons aussi que la Commune soit davantage claire et transparente sur les services et les soutiens auxquels les associations peuvent prétendre, sur les critères d'acceptation des demandes et sur les procédures à suivre pour introduire une demande.

Nous sommes trop peu au courant de ce que la Commune peut mettre à notre disposition. Nous proposons que la Commune élabore un catalogue du matériel disponible, des salles et des services possibles.

## POLITIQUE SOCIALE

Lutter au quotidien contre la pauvreté ?  
Ma commune doit agir !

*Non seulement grâce aux missions obligatoires des CPAS, mais aussi en menant une politique proactive à travers toutes les compétences communales (logement, mobilité, énergie, etc.) !*



En matière de politique sociale, il ne s'agit pas seulement de garantir contre les risques sociaux, ou de « réparer » les dégâts des accidents de la vie, mais bien de poursuivre un objectif d'égalité dans tous les domaines de la vie quotidienne. Les politiques communales doivent être évaluées sous l'angle de la justice sociale visant à réduire les écarts sociaux pour les publics précarisés parmi lesquels on retrouve plus de jeunes, de femmes, de personnes âgées, de personnes malades et handicapées.

### **Développer des structures d'accueil de la petite enfance et d'accueil extrascolaire**

Il manque indéniablement des places dans les structures d'accueil de la petite enfance ainsi que dans l'accueil extrascolaire. Nous demandons que la Commune ouvre de nouveaux espaces d'accueil. De nombreux grands-parents gardent leurs petits-enfants de manière régulière à cause d'un manque de place, d'un coût trop élevé et/ou d'horaires inadéquats avec certaines professions.

## **Lutter contre la précarité et l'exclusion**

La Commune représente le niveau où les solidarités courtes se vivent le plus intensément. Parce qu'elle peut jouer un rôle capital pour aider les citoyens à affronter les injustices rencontrées sur le plan social et économique, la Commune occupe donc une place très importante dans la lutte contre la pauvreté. A Tournai comme ailleurs, la pauvreté revêt des formes très diverses contre lesquelles les pouvoirs publics doivent lutter. On peut comprendre qu'il peut paraître choquant d'investir de l'argent pour une arrivée du tour de France plutôt que pour aider les plus précarisés.

En matière fiscale, la Commune pourrait prendre des mesures pour diversifier les rentrées et en tout cas prendre des mesures plus justes au niveau social. Pour les personnes à faible revenu, les personnes « isolées » et les aînés, les taxes communales pèsent lourd. Nous revendiquons une fiscalité juste.

Par ailleurs, la Commune pourrait tenir compte des revenus pour déterminer le prix des sacs-poubelles qui est trop élevé.

## **Lutter contre la précarité des femmes**

Cette précarité naît de l'interdépendance entre différents domaines de la vie. Emploi, logement, culture, santé, couple, enfants, revenus, temps, mobilité ; ces réalités s'entrechoquent, s'entrecroisent, s'emboîtent difficilement pour certaines.

Il nous semble que dans ces domaines, le fait d'être femme doit être pris en compte de façon spécifique, car dans la société, les identités restent

fortement imprégnées des rôles sexués. Cette identité sexuée conduit les femmes à faire des « choix » qui ne permettent pas de réelle autonomie.

Nous voulons interpeler les pouvoirs communaux sur la nécessité d'activer les leviers pour lutter contre la précarité des femmes.

Pour favoriser cette lutte, nous revendiquons la création comme cela existe dans d'autres villes de Wallonie d'un échevinat qui porte attention à l'égalité Homme/Femme dans les politiques menées.

## **Faire de la prévention en matière de santé**

Si l'on peut affirmer que la ville de Tournai a investi en matière d'infrastructures hospitalières dans le cadre de la restructuration des institutions hospitalières (CHWAPI), beaucoup d'efforts restent encore à faire au niveau de la prévention, de l'éducation-santé et de la promotion de la santé (dans une optique de "santé globale").

Il suffit de comparer à cet égard l'investissement financier et humain de 2 autres villes telles que Mouscron et La Louvière reconnues comme "villes en santé".

La ville de La Louvière met notamment gratuitement des locaux à disposition pour le Centre local de promotion de la santé des arrondissements de Mons Soignies et la ville de Mouscron développe de nombreux projets en promotion de la santé dans le cadre de sa "Maison de la santé", avec l'accompagnement du Centre Local de Promotion de la Santé des arrondissements de Tournai, Ath et Mouscron/Comines.

La promotion de la santé est une mission essentielle à mener en particulier vis-à-vis des populations « précaires » ou « marginalisées »,

dans la mesure où l'état de santé est influencé par un ensemble de facteurs qu'on appelle les déterminants de santé. Ainsi, le logement, le revenu, l'environnement, les relations sociales, l'éducation (permanente), la formation... sont autant d'éléments ayant une influence sur la santé des individus. La santé ne dépend donc pas seulement de l'accès aux soins ou de comportements comme les modes de vie (la pratique d'une activité physique, la consommation régulière de fruits et légumes, le tabagisme...), mais aussi des facteurs socio-économiques, politiques et culturels d'un territoire.

Tous les déterminants de santé sont liés et sont interdépendants. Agir de manière "transversale" sur ceux-ci contribue à la qualité de vie et au bien-être de tous.

Cette action globale vers "un mieux vivre ensemble" est un des rôles qu'une administration communale doit jouer en partenariat avec d'autres acteurs locaux, en développant notamment des actions de proximité, et en mettant l'accent sur la lutte contre les inégalités sociales en santé.

## **Informé des aides sociales et améliorer la qualité de l'accueil dans les services de proximité**

Il existe des services sociaux qui proposent des aides sociales mais cela n'est pas toujours connu par le public qui y aurait droit. Nous demandons une meilleure communication sur les différentes missions des services sociaux, sur les possibilités d'aide, sur les conditions et les procédures à suivre pour en bénéficier.

Par ailleurs, le public ne se sent pas toujours bien « accueilli » lors de ses visites dans certains services et en particulier dans les services de police.

Même si les faits rapportés ne représentent peut-être pas des incivilités majeures aux yeux des services d'ordre (« on ne fait que cela », « on ne voit que ça »,....), il faudrait davantage de considération, de soutien et d'aide aux victimes de délit même « mineur ».

Nous demandons de mieux former les policiers à l'accueil et à l'écoute des victimes. De manière générale, nous préconisons de compléter la formation des personnes chargées de l'accueil dans les services publics : écoute active et meilleure connaissance des services et associations présents sur la région de Tournai pour une réorientation optimale.

### **Assurer des conditions de vie décente aux retraités.**

Aujourd'hui, il est plus que nécessaire d'avoir anticipé et prévu sa retraite si on veut qu'elle soit viable financièrement, heureuse et épanouissante. Mais comment épargner pour ses vieux jours lorsqu'on est déjà en situation délicate. Les places en maison de repos et de soins ou en Résidence services sont limitées et souvent hors de prix pour une partie des retraités. Il est nécessaire que la Commune veille à assurer des conditions de vie décente à tous les retraités.

## EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Moins de chômage ? Plus d'emplois de qualité ?  
Ma commune doit agir !

*En créant et soutenant l'emploi local de façon directe et indirecte. En ce sens, elle contribue à davantage d'intégration sociale et au bien-être de tous ses habitants.*



Avec un logement, la santé et l'éducation, l'emploi de qualité est un des vecteurs essentiels d'épanouissement personnel et d'une vie sociale riche et équilibrée. Dans un monde en crise, financière et économique, l'emploi de qualité est aussi, bien évidemment, une source de revenus propice à une vie décente.

### Des emplois communaux de qualité

En tant qu'employeur (des services communaux, CPAS, police, ...), la Commune doit contribuer à la création d'emplois de qualité mais aussi par son soutien aux associations et à l'économie locale en tant que cliente des fournisseurs locaux de biens ou de services, et enfin via ses investissements (voiries, espaces publics, patrimoine, revitalisation urbaine).

Pour un service public communal qui fonctionne bien, le recrutement du personnel communal doit se faire selon une procédure claire, transparente, professionnelle et éthique (application de la circulaire du 2 avril 2009) via la rédaction de profils de fonction pour les emplois, la

mise en place d'une commission de sélection et le respect des prérogatives syndicales prévoyant notamment la présence d'un observateur syndical lors des examens d'embauche. Afin que l'emploi dans le secteur public soit source de richesse, une politique incitative doit être mise en place en vue de former le personnel pour lui permettre d'augmenter ses compétences et les valoriser (application de la circulaire du 2 avril 2009). Un plan de formation (utilisation du logiciel d'aide du Conseil régional de la formation (CRF)) et un cahier individuel de compétence (proposé par le CRF) devrait être adopté. Pour une gestion dynamique des ressources humaines, il faut tenir compte de la pyramide des âges et de la diversité en positionnant le personnel dans les bonnes filières (administrative, ouvrière, technique et spécifique) via l'adaptation du cadre et la création d'un organigramme dans le but de rendre un meilleur service au public. Un management participatif et professionnel contribuerait également à une gestion plus juste du personnel. L'emploi statutaire doit être revalorisé et redevenir la règle grâce à un plan de nomination du personnel en 5 ans. Pour y arriver, la loi du 24 octobre 2011 crée un fonds solidarisé des pensions des fonctionnaires des APL. Les administrations qui n'ont pas suffisamment d'agents nommés devront verser une cotisation supplémentaire de « responsabilisation ». D'autre part, une cotisation de régularisation devra être payée lors de la nomination statutaire tardive sauf si la nomination se fait dans les 5 premières années du recrutement. Une période transitoire, qui vient à échéance le 1<sup>er</sup> janvier 2017, permet de ne pas devoir payer cette cotisation pour les nominations de contractuels qui ont plus de 5 ans d'ancienneté. Pour ces personnes, nous demandons un plan de nomination. Enfin, l'offre de services publics doit répondre aux besoins de la population en fonction de l'évolution de ceux-ci. Ainsi, la garantie du maintien des services aux personnes, de la petite

enfance à la fin de vie, assurés par du personnel de la fonction publique est essentielle afin de garantir un contrôle démocratique permettant l'accès à tous et éviter la tendance à la privatisation.

### **Créer et favoriser la création d'emplois de proximité et de qualité**

La Commune de Tournai doit se donner comme objectif de promouvoir et soutenir le développement des PME, des entreprises d'économie sociale, des services et des commerces de proximité sur son territoire (via l'allègement des taxes, le soutien administratif, la mise à disposition de locaux,...). Les mesures doivent permettre de dynamiser le tissu socioéconomique local et de créer des emplois de qualité.

Par ailleurs, la Commune de Tournai est à la fois une zone rurale et une zone urbaine. On s'attache parfois beaucoup au développement de la ville ou des zonings au détriment de l'activité rurale. Dans les petits villages de la Commune, on a perdu beaucoup d'artisans, de commerçants et d'agriculteurs. Une manière de favoriser l'attractivité et l'emploi local est aussi de soutenir et d'encourager la création d'activités artisanales et de petits commerces dans les villages de l'entité.

### **Veiller à l'insertion socio-professionnelle de tous**

En matière d'emploi, nous demandons à la Commune d'être particulièrement attentive au public dit éloigné de l'emploi et de développer en partenariat avec les acteurs socio-éducatifs et de l'insertion socio-professionnelle des projets de formation adaptés. Nous nous inquiétons de savoir, d'une part, comment s'envisage l'avenir au niveau de l'ALE de Tournai ? D'autre part, quelles garanties permettront

demain de donner accès à un véritable contrat de travail au public éloigné de l'emploi ?

Enfin, comment la Commune compte-t-elle gérer l'afflux des demandeurs d'emploi qui vont transiter de l'ONEm vers le CPAS suite aux mesures de dégressivité et des jeunes qui verront leurs allocations d'insertion créditées à trois ans ? Quels sont les constats et intentions du CPAS en terme d'insertion ?

Nous invitons nos responsables politiques tournoisien(ne)s à défendre à d'autres niveaux de pouvoir (régional, fédéral et européen) une véritable politique d'emploi avec des aides à l'emploi durable et de qualité (pas seulement dans une logique de subsidiation des employeurs) qui déboucheraient sur la délivrance de contrat à durée indéterminée.

Nous revendiquons plus d'emplois et de meilleure qualité pour une meilleure vie sociale et une meilleure qualité de vie, pour une véritable reconnaissance sociale.

## **Favoriser l'emploi des jeunes et des femmes**

Les jeunes, en particulier les femmes, sont majoritairement concernés par l'emploi à temps partiel. La Commune de Tournai devrait avoir une politique de sensibilisation des entreprises à ce sujet et montrer l'exemple avec une politique du personnel communal qui donne davantage de possibilité d'emplois stables et d'évolution de carrière. Par ailleurs, elle doit insister pour que les horaires des transports en communs soient adaptés aux horaires de travail.

Pour permettre aux femmes d'être sur le marché de l'emploi, la question de la garde des enfants se pose souvent. Nous pensons donc qu'il faut pallier le manque de places dans les structures d'accueil des 0-3 ans, développer l'accueil extra-scolaire et le rendre abordable financièrement, créer des services d'accueil plus souples de type « Halte-accueil ».

## **Développer davantage le tourisme**

En matière de tourisme, il nous semble que la Commune de Tournai devrait être beaucoup plus dynamique et qu'elle n'exploite pas suffisamment son potentiel touristique qui pourrait pourtant être créateur d'emplois.

Nous pensons qu'il faut développer le modèle de package touristique avec les différents acteurs de la région. En matière d'activités touristiques, nous proposons de promouvoir davantage les promenades en bateau-mouche sur l'Escaut et de programmer plus d'expositions temporaires pour mettre nos artistes en valeur et attirer les touristes d'un jour. Nous proposons de créer une exposition sur le moyen-âge à Tournai. Nous demandons également de repenser l'offre muséale et de mieux mettre en valeur notre patrimoine touristique.

Par ailleurs, nous invitons la Commune à rassembler tous les acteurs (publics et privés de la ville, de la Wallonie picarde, de la Province du Hainaut, de la Région wallonne et de l'Eurométropole) du tourisme afin d'avoir une vision globale et des perspectives de développement coordonnées du tourisme à Tournai.

Enfin, nous pensons qu'il faut davantage impliquer les Tournaisien(ne)s dans les projets de la ville pour que ceux-ci (celles-ci) deviennent les ambassadeurs(drices) de la ville.

## LOGEMENT

Un logement décent pour tous ?  
Ma commune doit agir !

*Se loger est un droit fondamental, inscrit dans la Constitution. De plus en plus de personnes ont des difficultés à exercer ce droit : les logements sont rares, chers et vétustes !*



Avec les crises, de plus en plus de ménages, de personnes seules, avec ou sans enfant, de familles nombreuses, de jeunes, de pensionné(e)s, de personnes handicapées, de personnes fragilisées éprouvent des difficultés à trouver un logement décent adapté à leurs besoins et leurs ressources.

Le logement à Tournai est devenu un problème TRES grave pour les plus pauvres.

Le logement est un droit constitutionnel, le logement est un besoin fondamental, le logement est un bien de première nécessité. Il est donc incontournable que le pouvoir public communal assume sa part de responsabilité.

Nous partageons pleinement l'ensemble des revendications exprimées par le Collectif Droit au Logement de Tournai auquel nous participons activement.

## **Créer des logements abordables et durables**

Les loyers ou les prêts des jeunes couples absorbent parfois plus de 60% de leurs revenus jetant ceux-ci dans la misère. La plupart des logements actuellement construits sont des appartements de luxe. L'offre de ce type de logement ne fait pas réduire les prix. Au contraire, ce genre d'investissement, encouragé par la Ville pour des raisons fiscales, accentue le décalage entre riches et pauvres, en excluant ces derniers de certains quartiers. Cette politique immobilière n'est pas du tout sociale. Tournai a moins besoin d'appartements de haut-standing que de logements moyens et sociaux.

Nous demandons à la Commune d'accélérer la création de logements moyens et sociaux afin d'augmenter le parc immobilier, augmenter l'offre immobilière et répondre aux besoins d'une population de plus en plus précarisée. Nous demandons la création de logements intégrés dans la ville ou en tout cas dans les noyaux d'habitat, des logements inscrits dans des projets proposant une mixité sociale et des logements performants d'un point de vue énergétique.

Pour augmenter l'offre de logements, la Commune, elle-même, peut jouer un rôle d'investisseur et d'opérateur immobilier. La Ville pourrait très bien dans certains quartiers, via une régie des bâtiments dynamique, investir dans l'achat de logements et rénover des logements avec différents partenaires de l'insertion socio-professionnelle. Ces logements, propriétés de la ville, pourraient être mis en location à des prix modérés. Cette alternative pourrait aussi être un moyen de lutte contre le phénomène de gentrification (la fuite des habitants d'un quartier suite à une augmentation des prix due à une rénovation urbaine). Ne va-t-on pas demain voir les Tournaisiens devoir quitter leur Ville car ne

pouvant payer des loyers qu'une population extérieure pourra se permettre ?

## **Lutter contre les logements vides**

On estime qu'il y a +/-1500 logements vides à Tournai. Nous demandons à la Commune de tout mettre en œuvre pour remettre ces logements vides sur le marché immobilier.

La Commune de Tournai doit tenir à jour un inventaire des logements vides sur son territoire. Cette liste n'est, à notre connaissance, utilisée que pour mettre en œuvre la taxe sur les logements inoccupés et informer les propriétaires concernés de l'existence de l'Agence Immobilière Sociale (AIS).

Or, elle pourrait être mise directement à la disposition de l'AIS pour qu'elle puisse être proactive vis-à-vis de ces propriétaires.

Par ailleurs, il nous semble que pour être vraiment contraignante la Commune doit envisager une augmentation de la taxe sur les logements vides.

En dernier recours, une revendication à explorer est d'appliquer, comme le code wallon du logement le permet, la mise à disposition de logements vides.

Développer de nouveaux types et de nouvelles formes d'habitat

Nous demandons à la Commune d'être attentive à développer une offre de logements accessibles, adaptés et modulables.

Il est important que la réflexion sur l'accessibilité physique réelle du bâtiment débute dès l'avant-projet de construction ou de rénovation et

qu'elle se poursuive dans la conscientisation de tous les intervenants (architecte, maître d'ouvrage...).

Nous demandons la création de davantage de logements réellement accessibles aux personnes à mobilité réduite ou modulables afin qu'ils puissent s'adapter au mieux à l'évolution des conditions de vie des habitants (vieillesse, familles monoparentales ou recomposées, handicaps...)

Nous proposons également que la Commune puisse rendre possible l'habitat solidaire. L'habitat solidaire consiste en l'occupation d'un immeuble, composé d'espaces privatifs et collectifs donnant lieu à un ensemble d'habitations autonomes mais groupées. De multiples formules sont possibles. Cet habitat comporte un ou des espaces communs : le jardin, une salle polyvalente, un atelier, etc.

Cette formule alternative de logement permet notamment de combattre la solitude et de diminuer le prix des loyers.

Toutefois, ce partage d'espace engendre un statut de cohabitation pour les personnes qui y résident. Pour les personnes bénéficiant de revenus de remplacement, cela signifie une très forte diminution de revenus.

La ville de Tournai et son CPAS pourraient comme c'est déjà le cas dans d'autres villes devancer une timide volonté politique et privilégier le taux « Isolé » pour les locataires dans les logements « solidaires » conventionnés.

De manière à faciliter l'accès à la propriété pour les personnes à faibles revenus, nous proposons également que la Commune développe des projets pour faciliter l'auto-construction durable. Auto-construire son logement, c'est s'autonomiser et s'insérer socialement. C'est passer de l'assistanat à la participation pour aboutir à l'autonomie.

L'auto construction, l'éco construction et le logement social pourrait constituer une triade fondée sur des convergences réciproques.

## **Lutter contre l'insalubrité**

Il nous apparaît aujourd'hui primordial pour la ville de Tournai d'avoir un véritable plan stratégique et concerté de lutte contre l'insalubrité. Tournai a un parc immobilier ancien. Il existe à Tournai des logements insalubres que cela soit dans le parc immobilier privé ou le parc immobilier public. Il faut lutter contre cette insalubrité. Pour cela, il faut répertorier ces logements, renforcer les contrôles et il faut assurer un suivi rigoureux des travaux à effectuer.

Il nous semble essentiel si on veut avancer et faire face à ce difficile problème qu'est l'insalubrité qu'une collaboration étroite se mette en place entre le service logement, le service urbanisme, les services sociaux et la police.

Il nous semble important, pour éviter au maximum les situations difficiles, d'empêcher la domiciliation dans un logement insalubre. Si malheureusement, la ville de Tournai n'a pas pu agir de manière préventive, et donc éviter qu'un logement insalubre soit loué, il est alors indispensable d'avoir des logements de transit et d'urgence afin de reloger les locataires le temps des travaux.

## **Créer une Maison du logement**

Il est de plus en plus difficile pour la population de s'y retrouver dans les différentes démarches à effectuer lorsqu'elle rencontre des problèmes de logement. Les services sont très dispersés dans la ville et les interlocuteurs sont très nombreux. Il n'existe aucun centre d'information

où le(la) citoyen(ne) puisse s'adresser pour avoir l'ensemble des renseignements en matière de logement. Ça fait partie de la démocratie de garantir la bonne information des citoyen(ne)s ! Nous revendiquons la création d'une Maison du logement qui centralise les informations, qui puisse accueillir les différents acteurs du logement et le collectif Droit Au Logement et qui dispose en outre d'un espace pour permettre l'échange d'expériences en matière d'habitat entre citoyen(ne)s.

## **Renforcer l'action des Agences Immobilières Sociales**

Nous ne résoudrons pas la problématique du logement sans le partenariat du secteur immobilier privé. L' AIS Tournai Logement est un outil extraordinaire pour offrir une alternative intéressante aux propriétaires et aux locataires. L' AIS tournaisienne fait du très bon boulot, le parc qu'elle gère a augmenté de manière significative ces dernières années. Mais cette augmentation du parc implique aussi davantage d'accompagnement social, mission indispensable d'une agence immobilière sociale, et davantage de travail administratif. L' AIS manque aujourd'hui de moyens pour continuer à se développer. La Ville se doit de soutenir cette initiative plus qu'intéressante, complémentaire aux logements sociaux.

## **Mettre en place une allocation loyer**

L'allocation loyer est une somme d'argent distribuée de manière mensuelle par l'autorité publique à un propriétaire qui loue son bien à un locataire à faible revenu. Pour éviter que ce dispositif ait pour effet une augmentation du loyer, il faudrait bien évidemment que le loyer demandé par le propriétaire soit objectivé, encadré (fixé par les pouvoirs publics sur base de divers critères : surfaces, confort, performance énergétique,

situation, environnement,...) et bien sûr conventionné. La Ville de Tournai pourrait devenir la première institution publique à octroyer cette allocation. Cela serait formidable.

## **Avoir une politique du logement à Tournai**

Il nous semble déterminant que la Ville de Tournai définisse pour la législature communale prochaine une réelle politique du logement. Une politique du logement cohérente, liée au schéma directeur en matière d'aménagement et d'urbanisme. Une politique du logement articulée à la politique sociale de la Ville, à la politique environnementale de la Ville, à la politique de la santé et à la politique culturelle au sens large.

Pour mener à bien cette politique du logement, il est primordial pour la ville d'une part de prendre ses responsabilités, et non plus de les fuir comme durant ces dernières années, et d'autre part de développer des collaborations et de la concertation entre les différents acteurs : le CPAS, l'AIS, le Logis tournaisien, la Régie foncière, les services communaux (logement, urbanisme, travaux,...). Pour une plus grande efficacité, pour une meilleure gestion des ressources, il nous semble indispensable de créer des vrais lieux de concertation. La Commission logement de la ville de Tournai doit réellement fonctionner.

Par ailleurs, il est nécessaire de veiller à la transparence des projets en matière d'immobilier et d'informer au mieux l'ensemble des citoyen(ne)s tournaisien(ne)s du genre de projets immobiliers qui se mettent en place dans la ville.

Enfin, il nous semblerait pertinent de donner la responsabilité de l'aménagement du territoire et du logement au même échevin pour permettre une meilleure cohérence de l'action en matière d'habitat sur l'entité de Tournai.

## ÉNERGIE

Pour que chacun puisse avoir accès à l'énergie !  
Ma commune doit agir !

*L'énergie, c'est essentiel pour mener une vie digne. La libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité et l'augmentation des prix ont rendu l'accès trop difficile pour de très nombreux ménages.*



### **Mettre en place une politique proactive en matière d'économie d'énergie**

Nous demandons à la Commune de mettre en place une politique proactive encourageant l'isolation et les économies d'énergie.

L'impact grandissant du coût de l'énergie sur les finances communales doit pousser la Commune à réduire la consommation énergétique de ses bâtiments. Des actions d'économie sur le long terme doivent être planifiées par la Commune pour une politique de gestion durable dans ce domaine.

Afin de favoriser l'économie d'énergie, la Commune de Tournai pourrait s'inspirer de la Commune de Flobecq qui a encouragé l'installation de panneaux photovoltaïques chez les particuliers.

Enfin, nous proposons à la Commune d'être particulièrement attentive aux projets de développement des parcs éoliens et de favoriser l'investissement citoyen via des coopératives citoyennes plutôt que par des investisseurs purement privés.

## **Etre mieux informé sur les questions énergétiques**

En lien avec ce qui a été dit au niveau du logement, nous revendiquons d'être mieux informés sur les questions énergétiques et sur ce qui existe en matière d'aides spécifiques pour le chauffage.

Nous proposons de créer un lieu d'échanges de savoir et de conseils pour économiser l'énergie et pour effectuer des petits aménagements et dépannages économiseurs d'énergie. Ce lieu pourrait être à la Maison du logement.

## SÉCURITÉ

Vivre dans un environnement convivial et sûr ?  
Ma commune doit agir !

*En cultivant le lien social plutôt qu'en déployant des dispositifs technologiques sophistiqués. Le bourgmestre et le Conseil communal ont les moyens de mettre en place d'autres solutions que le repli sécuritaire.*



### Agir de manière préventive

Les agressions, les bagarres, la circulation de drogues et la consommation d'alcool sur la voie publique provoquent un sentiment d'insécurité. Pour certains, il faut libérer les « agents de quartier » des tâches complémentaires pour qu'ils puissent vraiment devenir une « police de proximité ». Nombreux(es) sont les Tournaisien(ne)s qui ne connaissent pas leur agent de quartier. Nous proposons de réaliser une carte avec la photo de l'agent de quartier afin de pouvoir l'identifier et de la distribuer dans chaque quartier. Par ailleurs, nous demandons de responsabiliser les agents communaux afin de faire le relais de situations à risque aux services compétents.

Mais même si davantage de présence policière sur le terrain (à pied, à vélo et pas seulement en combi) est souhaitable, nous demandons aux autorités communales de surtout réfléchir en termes de revalorisation du lien social, d'éducation citoyenne et de prévention.

Nous attendons du pouvoir communal qu'il soutienne les initiatives citoyennes et associatives qui favorisent le lien social et développent le vivre-ensemble, bref qui conduisent à diminuer le sentiment d'insécurité

et l'insécurité dans certains quartiers. Nous demandons que la Commune aide davantage les organisations et les mouvements de jeunesse. Nous pensons que la prévention est toujours préférable à la répression et qu'elle est en définitive moins coûteuse.

## **Veiller à la propreté**

Vivre dans un environnement propre est déjà rassurant. Au niveau de la propreté, certains quartiers sont bien entretenus, d'autres moins. Dans certains quartiers, il manque de poubelles ou elles ne sont pas placées au bon endroit (Ex : l'Avenue Elisabeth comporte 6 poubelles, alors que la rue du Viaduc, qui est une rue de passage, n'en comporte aucune). Il manque aussi de bulles à verre !

La ville est généralement assez bien fleurie mais les villages sont par contre complètement oubliés.

Nous proposons de créer un « Monsieur Propre » à la Commune qui aurait pour tâche de coordonner le travail et de gérer toutes les problématiques liées à la propreté.

## COOPÉRATION INTERNATIONALE

Soutenir la solidarité internationale ?  
Ma commune doit agir !

*Pour une politique de coopération cohérente et bien pensée qui prend en compte l'avis de professionnels du développement et de bénévoles*

10

*de ces organisations, le savoir-faire de nos communes doit bénéficier aux autorités politiques du Sud.*



L'engagement de la Ville de Tournai dans la Solidarité internationale fait sens car le pouvoir communal possède tous les atouts pour être un acteur de proximité efficace en matière de coopération au développement.

En effet, la Commune, niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, se doit d'être vecteur de sensibilisation de sa population, dans une perspective d'éducation permanente.

Aujourd'hui, de nombreuses communes belges sont devenues, de fait, des territoires internationaux, habitées par une multiculturalité dont l'harmonie reste chaque jour à construire.

Pour faire de nos communes de véritables territoires interculturels, où chacun se sente reconnu et respecté, la politique locale de Solidarité Internationale est une voie.

D'autres voies d'action, différents choix d'affectation du budget disponible, différentes options concourent, à leur manière, à un monde plus solidaire.

Une réflexion est à mener, des choix à faire – des choix pour lesquels les acteurs non gouvernementaux (ANG) et les acteurs de la société civile peuvent jouer un rôle important.

La Ville de Tournai a mis en chantier et réalisé quelques initiatives parmi lesquelles on peut citer : la commission consultative de la solidarité internationale, une ASBL de gestion et d'appui aux projets. Ces deux initiatives ont été formalisées lors de cette législature mais demandent une évaluation et un recadrage nécessaire.

Plus récemment la ville s'est engagée fortement dans le cadre d'un jumelage avec la ville de Bethléem encore à construire et complémentaire à l'action de la Province de Hainaut en Palestine. Nous appuyons sans réserve cette initiative et proposons la participation de la commission consultative pour construire ce projet.

### **Maintenir voire étendre un budget dédié à la coopération internationale**

Le budget concrétise la volonté du conseil communal d'être réellement acteur de coopération internationale. Les acteurs politiques reconnaissent par cette décision officielle l'implication de la Ville d'engager des politiques et des réalisations en la matière.

### **Reconnaitre effectivement le travail de la commission consultative communale de solidarité internationale**

La commission consultative de Solidarité Internationale a été mise en place en 2008. Ses objectifs sont :

- Créer des synergies entre tous les acteurs locaux pour l'élaboration de projets de solidarité dans les pays du Sud ;
- Promouvoir et coordonner des actions de sensibilisation sur le territoire de Tournai ;
- Susciter des actions d'intégration sur le territoire communal ;
- Développer des actions d'éducation au développement dans les écoles de l'entité et auprès des associations ;
- Sensibiliser au commerce équitable ;
- Participer à l'élaboration de projets à soumettre, par la Ville, à des organes subsidiants ;
- Favoriser les échanges d'informations relatifs à la problématique Nord/Sud ;

Nous demandons :

- Une commission représentative des acteurs publics (représentant des partis siégeant au conseil communal) et des ANG, respectée dans ses mandats et prérogatives (cf. objectifs) par l'autorité communale ;
- Un tandem composé par une présidence issue des acteurs non gouvernementaux de la coopération (ANG) de la commission et un secrétariat pris en charge par l'administration communale avec un temps dédié à cet effet ;

→ Une reconnaissance des avis et des expertises des acteurs de Coopération Internationale siégeant à la commission sur les projets et initiatives soutenues par la Ville.

### **Renouveler l'ASBL de gestion**

Soltys nous pose problème tant par la composition de ses instances que nous considérons comme trop partisane que par sa non ouverture aux mandats de la commission. Nous regrettons ce paradoxe qui d'une part permet la mise en place d'un outil d'expertise réel via une commission représentative notamment des ANG au sein de la commission et d'autre part la mise sur pied de l'asbl Soltys selon sa présente configuration.

Si le pouvoir communal estime qu'une ASBL de gestion est nécessaire, nous demandons :

→ Que les instances de l'ASBL soient représentatives de manière paritaire des instances du conseil communal et de mandats de la commission ;

→ Que les stratégies d'accompagnement de projets soient cohérentes avec la politique communale et les avis de la commission.

### **Développer des partenariats solides et durables**

La Commune doit se doter d'un plan de politique internationale à long terme qui s'appuie sur l'expertise des ONG pour développer des partenariats solides et durables dans une perspective de solidarité internationale et non pas paternaliste. La commission consultative doit

pouvoir rendre avis sur ce plan qui doit être ratifié par le Conseil communal, être mis en œuvre par le Collège et être diffusé auprès des habitants.

## **Instaurer un dialogue inter-culturel**

En démontant les causes profondes de la migration (violations des droits de l'Homme, salaires extrêmement bas, ...) et en accueillant les migrants avec le respect qui s'impose, la Commune peut améliorer le vivre-ensemble et la compréhension mutuelle entre des cultures différentes.

Il faut réfléchir à un plan de répartition concerté dans le cadre duquel Tournai et les autres communes de Wallonie Picarde assumerait leur part. Notre région ne peut se tenir à l'écart des drames provoqués par la « crise de l'accueil ». Elle doit faire preuve de solidarité et assumer ses responsabilités.

En Wallonie Picarde, région qui ne compte aucun centre d'accueil, la plupart des communes organisent via les CPAS des structures d'accueil pour demandeurs d'asile financées intégralement par le pouvoir fédéral : les « Initiatives Locales d'Accueil » (ILA). Cet effort doit être poursuivi et le nombre de places d'accueil augmenté.

Par ailleurs, l'intégration des personnes étrangères dans notre région est variable et ne repose pas sur une réflexion concertée puisqu'il n'existe pas de lieu de coordination/d'échanges sur ce thème tel qu'un centre régional d'intégration. La Commune de Tournai devrait apporter son soutien pour la création d'un tel centre en Wallonie Picarde. Il permettrait de faciliter le dialogue interculturel et l'intégration de tous dans la vie de

la cité, de prévenir les dérives de l'extrême droite, d'accompagner les primo-arrivants dans leur démarche d'insertion, de permettre l'exercice de leurs droits les plus élémentaires, de faciliter la réorientation vers les services existants (complémentarité), d'activer un travail de réseau entre le monde associatif et les services publics, de participer à la mise en œuvre d'un parcours d'intégration.

